

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
14613	01804	2012	

Nmr pièce	N° feuillet
1	1 / 1

Le vendredi 04 mai 2012 à 09 heures 05 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Sous le contrôle de Adjudant-

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le vendredi 13 avril 2012, Monsieur se présente au bureau de notre unité afin de nous signaler qu'il a été témoin à plusieurs reprises d'un OVNI.

EXPOSE DES FAITS

Entre le 02 avril 2012 et le 13 avril 2012, Monsieur a observé dans le ciel un point lumineux. En regardant avec des jumelles il ressort que ce point lumineux apparaît comme deux cercles reliés entre eux par un bras.

Monsieur a observé ce phénomène tous les soirs entre 22 heures 30 et 00 heure: 30, heure à laquelle ce point lumineux disparaît.

La nuit du 12 au 13 avril 2012, Monsieur a observé que cet OVNI s'était allumé et éteint plusieurs fois.

ENQUÊTE

Monsieur est entendu sur les faits. Lors de son audition, il nous remet une copie d'un plan où apparaît l'OVNI.

(Pièces n°2 et 3)

CLÔTURE

En conséquence, nous faisons parvenir à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale la présente procédure constituée en double exemplaires, tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Cette procédure fera également l'objet d'une transmission pour appréciation au Procureur de la République ainsi qu'au Préfet de l'Oise.

Dont procès verbal fait et clos à

, le 04 mai 2012.

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité 14613	Nmr P.V. 01804	Année 2012	Nmr dossier justice
---------------------	-------------------	---------------	---------------------

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Nmr pièce

N° feuillet

1 / 1

Analyse et références

Affaire

Le vendredi 13 avril 2012 à 15 heures 30 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Sous le contrôle de Adjudant-Chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe Norm

M

Prénom

Situation de famille

Validité état civil

Date naissance Commune naissance et Code Postal

17/02/1932

Pays

INSEE

Adresse

Commune résidence et Code Postal

N° de téléphone

N° de fax

Profession

Nationalité

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour au bureau de votre unité afin de vous signaler que depuis quelques jours à plusieurs reprises j'ai constaté un phénomène étrange dans le ciel.

Je vous explique.

Le 02 avril 2012 vers 22 heures 30 en sortant mes ordures ménagères, mon attention a été attirée par un point très lumineux dans le ciel.

Ce point lumineux se situait devant moi, très haut et légèrement à ma gauche. Ce n'était pas une étoile, ni un avion, il était beaucoup plus gros. Cette chose était immobile et ne clignotait pas.

Cette lueur m'a intrigué et je l'ai minutieusement détaillée, il ne s'agissait pas d'un point rond mais de deux cercles presque tangentiels reliés entre eux par un bras de diamètre inférieur. Ce qui lui donnait la forme d'un œuf à l'horizontal dont on aurait aplati le milieu.

A bout de bras le tout mesurait environ 10 mètres sur 4 mètres de haut surmonté de plusieurs traits verticaux moins lumineux, en pointillés ou clignotant de 20 mètres.

Je l'ai observé à la jumelle et j'ai été surpris d'avoir une vision totalement différente. Je n'ai vu qu'un cône à l'horizontal, de couleur verte à la pointe, jaune au milieu et rouge dans sa frange évasée.

De plus en plus perplexe, je me suis couvert pour poursuivre mon observation. J'ai constaté que contrairement à ce que j'avais cru, il n'était pas immobile mais qu'il avançait très lentement. Comme il se déplaçait de la gauche vers la droite en descendant qu'il allait d'Ouest en Est et qu'il allait se poser. Je suis resté à le regarder jusqu'à 00 heure : 30, heure à laquelle il a disparu de ma vue.

Le lendemain, de jour, à partir des repaires que j'avais pris la veille et que confirme le plan que je vous remet, j'ai rectifié mon jugement de la veille quant à la direction.

L'OVNI que j'ai vu la veille ne se déplaçait pas d'Ouest en Est, il allait du sud vers le nord et il ne perdait pas d'altitude, il s'éloignait pour disparaître à l'horizon, ce qui atteste qu'il était donc très haut.

Toutes les nuits suivantes, sauf les rares nuits très brumeuses, entre 22 heures 30 et 00 heures 30 cet OVNI est apparu au même endroit.

Dans la nuit du 12 au 13, il s'est éteint plusieurs fois et s'est rallumé peu après.

Question : Avez vous d'autres choses à ajouter à votre déclaration.

Réponse : Non, je n'ai rien d'autre à ajouter.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 13 avril 2012 à 16 heures 15 minutes.

La personne entendueL'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
14613	01804	2012	

Nmr pièce	N° feuillet
3	1 / 1

Le vendredi 13 avril 2012 à 16 heures 30 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Sous le contrôle de Adjudant-Chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, lors de son audition, Monsieur nous remet un plan où l'OVNI est apparu à plusieurs reprises entre le 02 avril 2012 et le 13 avril 2012.

Nous joignons la copie de ce plan à ce présent procès verbal.

Dont procès verbal fait et clos à

60340, le 13 avril 2012.

L' Agent de Police Judiciaire

Go gle

Pour restituer le niveau de détail visible à l'écran, cliquez sur le lien Imprimer à côté de la carte.

